

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACTION CŒUR DE VILLE : ACTION LOGEMENT MOBILISE 15 MILLIONS D'EUROS POUR PERMETTRE LA REALISATION DE 17 OPERATIONS DE LOGEMENTS DANS LE CENTRE-VILLE DE PAU

Action Logement, la ville de Pau et la communauté d'agglomération de Pau approfondissent leur partenariat ce mercredi 3 juillet en signant un avenant à la convention immobilière du 20 novembre 2018.

Cette signature se fera dans le cadre des 14^e Assises nationales du centre-ville qui se tiennent à Pau les 3 et 4 juillet en présence de Bruno Arbouet, Directeur général d'Action Logement Groupe et de François Bayrou, Maire de Pau et Président de la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées.

La ville de Pau, la communauté d'agglomération et Action Logement ont identifié 17 biens immobiliers, dans le centre-ville de Pau, qui nécessitent une intervention importante en termes de travaux.

Les opérations présentent une grande diversité et illustrent la souplesse des financements mobilisables : opération d'acquisition- d'amélioration conduites par des bailleurs sociaux, des opérations de réhabilitation portées par des investisseurs privés, des opérations de construction neuve dans des dents creuses ou en démolition-reconstruction, des opérations en accession sociale à la propriété.

Action Logement s'engage à mobiliser 15 millions d'euros afin de permettre la sortie de ces différents programmes qui représentent 226 nouveaux logements.

L'avenant à cette convention permet d'approfondir le partenariat entre les acteurs et de franchir une étape supplémentaire.

Trois premières opérations ont d'ores et déjà été financées fin 2018 et début 2019 marquant le début du partenariat. Les travaux d'une première opération 15 rue Lespy ont été lancés le 19 avril dernier. La réhabilitation de cet îlot très dégradé du XIX^e siècle participe à la requalification du centre-ville conduite de longue date par la ville de Pau et son agglomération.

Au service du lien Emploi-Logement, Action Logement participe à la revitalisation des centres de villes moyennes dans le cadre du programme national Action Cœur de Ville en tant que principal financeur du volet habitat des projets.



CONTRIBUTION D'ACTION LOGEMENT A LA RECONQUETE DES CENTRES DES VILLES MOYENNES

Le **programme national « Action Cœur de Ville »** permet à 222 villes moyennes réparties sur tout le territoire national de développer des projets ambitieux de reconquête de leur centre-ville, formalisés dans le cadre d'une convention pluriannuelle de revitalisation.

La lutte contre les fractures territoriales constitue une préoccupation majeure des partenaires sociaux. Elle conduit ces derniers à s'engager activement en soutien de cette politique publique aux côtés des acteurs des territoires. À ce titre,

Action Logement finance le volet habitat du programme en proposant une offre renouvelée de logements accessibles aux ménages salariés grâce à la réhabilitation de bâtis considérés comme stratégiques pour la réussite de projets communaux de revitalisation.

Dans ce programme, doté au total de 5 milliards d'euros par différents acteurs, Action Logement engage 1,5 milliard d'euros sur 5 ans sous forme de prêts et de subventions versés directement aux opérateurs du logement social et aux investisseurs privés pour conduire les opérations identifiées en lien avec les communes.

Cette intervention d'Action Logement vise la création d'une gamme variée de logements attractive et adaptée aux besoins des salariés : accession sociale, logement locatif social, privé ou libre par la requalification du bâti ancien de centre-ville. Par cette action volontariste, Action Logement entend activer un levier nouveau au bénéfice du développement de l'emploi et du dynamisme économique des territoires et assurer ainsi pleinement sa vocation d'utilité sociale au service de l'intérêt général.

A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 60 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - [@ActionLogement](https://twitter.com/ActionLogement) / www.visale.fr - [@Visale.fr](https://twitter.com/Visale.fr)

CONTACT PRESSE

Action Logement

Communication Nouvelle-Aquitaine Virginie Bardon-Roy : 06 77 83 82 55 virginie.bardonroy@actionlogement.fr